



Ecologie - Protection de la nature

La chasse à courre en France, une méthode cruelle

05/10/2010 16:43 (Par Jean-Charles BATENBAUM)

Selon un tout **nouveau sondage IPSOS/ONE VOICE, juillet 2010**, commandé par l'association One Voice et rendu public, une large majorité de français seraient opposés à la chasse en courre.

L'association qui a infiltré le monde de la chasse à courre, explique qu'entre hypocrisie et cruauté, ce loisir réservé à une élite est l'expression d'une violence sans bornes.

Ainsi, **durant 3 années d'infiltration**, les membres de **l'association One Voice** ont ainsi pu assister à des dizaines de parties de chasse, au chevreuil, au cerf et au sanglier.



“ La chasse à courre en France, une méthode cruelle ”

« La cruauté des actes dont nous avons été les témoins, comme **certaines pratiques à la limite de la légalité**, sont autant d'éléments convaincants pour qu'un terme soit enfin mis à cette pratique, dénoncée par 4 Français sur 5 », déclare l'association dans un communiqué de presse.

La chasse à courre est une méthode de chasse pratiquée par des personnes à pied ou à cheval (les veneurs) aidées par une meute de chiens dressés et spécialisés dans la poursuite d'une espèce particulière. L'animal (cerf, chevreuil, sanglier, renard, lièvre...) est poursuivi pendant des heures jusqu'à épuisement total.

Lorsque la victime est aux abois, totalement encerclée, blessée par les morsures et déjà à demi-morte de fatigue et d'effroi, l'un des chasseurs met fin à son martyre en l'achevant à l'aide d'une dague ou d'un fusil (le cerf est parfois noyé dans la vase d'un étang). Le lièvre et le chevreuil sont parfois déchirés vivants par les chiens.

En France, on chasse à courre le cerf, le chevreuil, le sanglier, le renard, le lièvre et le lapin. La chasse à courre est aussi pratiquée aux États-Unis, au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande, Irlande, et ponctuellement en Italie. **La chasse à courre est interdite en Grande-Bretagne depuis 2005, ainsi qu'en Allemagne depuis 1933 et en Belgique depuis 1995.**

Selon le sondage, 79% des Français sont opposés à la pratique de la chasse à courre en France. Ils sont même 75% à être favorables à son interdiction. Pour les Français, pas de doute, c'est une pratique cruelle (pour 85% d'entre eux), obsolète (76%), dangereuse (72%) et perturbatrice de l'équilibre des écosystèmes (62%).



Le principe de base de la chasse à courre équilibre l'épuisement de l'animal poursuivi et sa capacité à perdre ses poursuivants. Historiquement, cette approche est censée reposer sur la reproduction de techniques de chasse purement animales même si la réalité est beaucoup plus proche de la collaboration de l'homme et de la meute dans la poursuite d'un animal singulièrement isolé.

Cet argument de fond n'est cependant que l'une des oppositions entre partisans et opposants de la chasse à courre, et pas celui le plus mis en avant. Sont présentés ci-dessous quelques autres arguments et contre-arguments.

Chiens et chevaux ont un sort guère enviable à celui des animaux chassés. Quant aux mises à mort, elles sont l'expression d'une barbarie extrême. Les multiples vidéos et clichés qu'ont rapportés les enquêteurs laissent sans voix.

La mise à mort est faite à la dague ou à l'épieu, armes dont peu de piqueurs savent se servir, et dans des conditions de fatigue et de stress ne permettant pas une mort rapide et digne pour l'animal.

L'hallali (ou moment où la meute rattrape l'animal chassé) ou la curée (où l'on joue avec la peau de l'animal recouvrant les viscères pour dominer la meute des chiens) sont des scènes spécifiquement violentes et inutiles.

Les conditions de vie d'un chien de chasse à courre sont déplorables, étant enfermés dans des chenils trop petits et forcés à une trop grande promiscuité.

On accuse aussi la chasse à courre, bruyante et agitée, de créer un traumatisme durable dans le secteur où celle-ci est pratiquée, traumatisme qui va bien au-delà du seul animal chassé.

La chasse à courre est considérée comme un "sport" à destination d'une population généralement citadine, très aisée et connaissant assez peu le monde rural et la faune. Certains, sachant peu ou prou monter à cheval, "chassent" en luxueux 4x4.

La chasse à courre est un évènement mondain coûteux, recréant pour un temps une hiérarchie sociale surannée (rabatteurs, piqueurs, coureurs, cavaliers, invités, maréchaussée, maître d'équipage et spectateurs), et **destructeur n'ayant aucun égard envers la propriété privée lorsque l'animal chassé se réfugie chez un particulier.**

Participer à une chasse à courre est parfois le pendant rural du Bal des débutantes pour la jeunesse issue de l'aristocratie. La chasse à courre est une des étapes des rallyes mondains.

La chasse à courre oblige à fixer les hardes, par l'agrainage par exemple, provoquant ainsi une sédentarisation du gibier près des activités humaines et une **destruction des cultures céréalières, au grand dam des agriculteurs, eux aussi chasseurs mais d'une chasse "à pied" populaire.**

Le berceau de la chasse à courre, surtout au renard, qu'est l'Angleterre, l'a interdite en 2005. 3.76 % des anglais étaient favorables à cette interdiction, rurale et métropolitaine confondus.



Les opposants à la chasse à courre sont plus naturellement les agriculteurs, "aux premières loges" et les plus touchés par l'impact sur leurs champs, prairies et activités. Certains chasseurs à pied réproouvent aussi cette chasse, héritière d'un passé monarchique et révolu.

Il n'y a pas de permis spécifique de chasser à courre; quiconque sachant monter et ayant son permis de chasser validé peut participer.

Et pour ce qui est du respect de ce que les chasseurs se complaisent à nommer « l'éthique de la chasse », elle reste un concept bien flou, à voir les multiples pratiques en marge de la réglementation telles que les fins de chasse dans l'obscurité, les mises à mort sur des domaines privés, le non respect des quotas, ou encore la chasse en dehors des périodes d'ouverture, peut on lire dans un communiqué de presse.

«Des faons dévorés vivants par les chiens, des cerfs morts noyés, des chiens et des chevaux usés jusqu'à l'épuisement, la chasse à courre n'est qu'un déchaînement inquiétant de violence. Mais les nombreuses critiques dont ces chasseurs sont l'objet, au sein même de leurs suiveurs, ainsi que l'opposition d'une forte majorité de Français à cette pratique, est signe d'espoir. La conscience et l'éthique n'ont pas disparus. Il est temps de les privilégier et qu'un terme soit officiellement mis à cette barbarie », s'indigne Muriel Arnal, présidente de One Voice.